



## difficulté de règlement de la pension alimentaire

Par **vero0726**, le **14/11/2010** à **08:53**

Bonjour,

J'ai en ce moment de gros problèmes financiers, j'ai demandé au juge une baisse du montant de cette pension qui est de 350€/mois pour un enfant de 5 ans et j'ai été débouté de mes demandes car je suis propriétaire ( du moins la banque) d'un patrimoine immobilier. Ce mois ci je peux essayer de trouver 100 € afin de régler cette pension et montrer ma bonne volonté mais plus sera impossible. La mère de mon enfants qui est remariée n'a pas de réel besoin financier mais exige tout de meme cette somme. Si je paye 100 € qu'est ce que je risque ? pouvez vous me témoigner de votre expérience. Merci  
Steph

Par **Laure11**, le **14/11/2010** à **09:19**

Bonjour,

En cas de non paiement ou de paiement partiel de la pension, la mère peut saisir un huissier qui procédera à une saisie sur salaire ou un blocage de compte.  
Concernant plusieurs mensualités impayées, la prison n'est pas du tout exclue.

Bon courage.